

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 23 mai 2008

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° 2008-6-2-16

Service consulté

Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace

Demande d'aide financière 2008

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 17 500 € à la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace au titre des actions engagées pour 2008 en faveur du secteur artisanal.

La FREMAA a été créée en 1996 afin de mettre en œuvre un programme de développement des Métiers d'Art en Alsace. Fédérant à ce jour près de 150 professionnels dans les domaines de la création, la tradition et du patrimoine, la FREMAA recrute ses membres parmi les professionnels détenteurs d'un savoir-faire élaboré et dont les œuvres sont porteuses d'une plus-value culturelle.

Les Métiers d'Art sont reconnus aujourd'hui comme un vecteur de développement local à caractère durable, ils concourent à la politique d'aménagement du territoire et constituent en ce sens une ressource importante pour les pouvoirs publics. Ils véhiculent aussi une image qualitative et valorisante qui établit que l'Alsace est "terre de savoir-faire".

La volonté de la FREMAA est de favoriser le développement et la reconnaissance des professionnels, mais aussi de les intégrer activement et durablement dans un réseau d'acteurs qui oeuvrent pour la promotion du patrimoine culturel et économique du Haut-Rhin.

Par sa mobilisation, le Conseil Général du Haut-Rhin donne à la FREMAA la possibilité de promouvoir largement les professionnels des Métiers d'Art et d'œuvrer pour le développement de ce secteur, créateur d'emplois endogènes.

Cet engagement au côté de la FREMAA s'inscrit dans la politique volontariste que le Département a engagée en faveur du développement économique.

Depuis 2002, le Conseil Général du Haut-Rhin apporte un appui financier à la FREMAA permettant de soutenir la promotion des métiers d'art dans le Département du Haut-Rhin.

En 2007, une subvention de fonctionnement d'un montant de 17 000 € a été allouée.

Pour 2008, la FREMAA souhaite mettre en place une véritable stratégie de développement des métiers d'art. A cet effet, elle sollicite un montant de 22 000 € qu'elle propose d'engager sur cinq actions distinctes, à savoir :

- le conseil et l'expertise auprès des collectivités et des institutions,
- la dynamisation économique des entreprises des métiers d'art,
- la création d'un nouveau site Internet,
- les journées nationales des métiers d'art,
- le salon du patrimoine culturel à PARIS.

Le détail de l'ensemble de ces opérations figure en annexe.

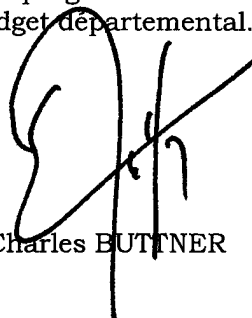
Au-delà de ces actions, la FREMAA continue sa mission d'accompagnement et d'expertise auprès des collectivités pour leurs projets de développement centrés sur les métiers d'art notamment à COLMAR, GUEBWILLER et SAINT-LOUIS.

Au vu de l'engagement significatif de la FREMAA en faveur de la promotion des métiers d'art, je vous propose d'augmenter le montant de la subvention à 17 500 €, soit une augmentation de près de 3 % par rapport à 2007.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder une subvention de fonctionnement de 17 500 € à la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace pour l'année 2008,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F024, chapitre 65, enveloppe 61805, nature 6574, fonction 90 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTNER

FREMAA

I. Conseil et expertise auprès des collectivités et des institutions

Devenue en quelques années un label pour le secteur des métiers d'art, la FREMAA est de plus en plus sollicitée pour l'accompagnement de projets, non seulement par les collectivités et les institutions, mais également par toutes sortes de groupements de professionnels et d'associations.

L'action de la FREMAA auprès de toutes ses structures se traduit par :

- la transmission de données spécifiques au secteur des métiers d'art,
- la mise à disposition d'une base de données,
- la participation aux réunions de travail,
- l'accompagnement des projets (conseil aux porteurs de projets).

Pour 2008, la FREMAA renforcera son action d'expertise dans le Haut-Rhin en intervenant notamment pour :

- la Ville de RIBEAUVILLE,
- la Communauté de Communes de GUEBWILLER et l'Institut Européen des Arts Céramiques,
- le Parc Naturel du Ballon des Vosges,
- la Ville de COLMAR.

La FREMAA se situe ainsi au cœur d'un système interactif répondant à la fois aux attentes des professionnels et des collectivités.

II. Dynamisation économique des entreprises des métiers d'art

Il s'agit de mettre en œuvre auprès de 8 à 12 entreprises, sélectionnées sur la base d'un appel à projet parmi les membres de la FREMAA, un principe de formation "par alternance" pour les professionnels des métiers d'art en 3 phases :

- *audit de l'entreprise et développement d'un projet* : définition de la problématique du projet – mise en place d'une stratégie et d'un plan d'action (le projet peut être variable : structuration de l'entreprise, création ou développement artistique, créativité et production ou tout simplement augmentation du chiffre d'affaires).
- *Formation didactique* : formations trimestrielles en communication, production, gestion, marketing, management, informatique, design, art. Les formations collectives permettent aux professionnels d'acquérir la méthodologie et les outils nécessaires à la mise en place et à l'évaluation de leur projet de développement.
- *Accompagnement en entreprise* : rendez-vous trimestriels de suivi de projet. La mission de suivi et d'assistance se fait en entreprise sous forme d'assistance individuelle mais aussi en réunion de groupe avec échange d'expérience.

La mission du consultant est donc de développer le projet de l'entreprise et de mettre cette dernière dans les conditions de réussite par l'accompagnement direct et la formation.

Cette mission devrait s'étaler sur une période de 18 mois afin de suivre l'évolution de l'entreprise et d'engager durablement les professionnels dans une opération de développement et de renforcement de leur activité pour que cette dernière soit performante et autonome à terme.

Ce projet favorise également la création d'un réseau régional "d'entreprises pilotes" qui continueront de se retrouver pour partager leurs expériences et jouer un rôle d'entraînement pour le secteur.

III. Création d'un nouveau site internet

La FREMAA a connu un fort développement ces dernières années et ses outils de communication ont besoin d'être remis à niveau et d'évoluer proportionnellement à ce développement. Elle doit se doter d'un site plus interactif et performant pour continuer à faire une promotion efficace des professionnels des métiers d'art.

La visibilité qu'offre internet aujourd'hui est un outil de développement économique incontournable. Ce site serait alors un moyen de fédérer les dynamiques de réseaux multiples.

Ce nouveau site internet sera composé de quatre volets distincts :

- 1) le volet économique,
- 2) le volet formation,
- 3) le volet territorial,
- 4) le volet culturel.

1) Le volet économique permettra notamment aux membres de la FREMAA d'avoir une meilleure visibilité et de donner la possibilité aux professionnels des métiers d'art d'accéder à des informations leur permettant de développer leur activité.

2) Le volet formation proposera entre autre une liste de tous les organismes de formation d'alsace, des annonces concernant les sessions de formation, les conférences et les débats.

3) Le volet territorial relayera toutes les informations au public concernant la majorité des projets des métiers d'art de la région.

4) Le volet culturel présentera la nomenclature officielle des 217 métiers d'art et permettra au public d'accéder à de multiples ressources documentaires.

IV. Journées Nationales des Métiers d'Art et l'opération "Au cœur du Patrimoine, les Métiers d'Art".

Fortes de leur succès en 2002, 2004 et 2006, les Journées Nationales des Métiers d'Art invitent le public à un nouveau rendez-vous qui se déroulera à travers toute le France du 16 au 19 octobre 2008. En Alsace, la FREMAA a de nouveau été désignée pour concevoir et organiser un programme à la hauteur de l'évènement.

A l'occasion de ces journées, elle propose au grand public de rencontrer les professionnels des métiers d'art, représentant plus de 200 activités différentes, à travers des ateliers ouverts dans toute la région pendant 4 jours.

Les centres de formation ouvriront également leurs portes afin de faire découvrir aux jeunes les filières spécialisées des Métiers d'Art.

Mais le point fort de ces journées sera l'événement incontournable qu'est devenue la manifestation "Au Cœur du Patrimoine, les Métiers d'Art" et qui sera organisée simultanément aux Dominicains de GUEBWILLER.

Les objectifs de cet évènement, qui réunira plusieurs professionnels de renom de la région, sont de :

- donner la possibilité aux professionnels de la restauration l'opportunité de se rencontrer, de faire connaître leurs productions et leurs compétences, de valoriser leur savoir-faire auprès des publics ciblés,
- sensibiliser à une vision contemporaine de la restauration et de la réhabilitation, dans le respect et la valorisation de l'héritage culturel.

Pour la première fois, la manifestation s'organisera exclusivement autour d'ateliers vivants et d'ateliers pédagogiques pour scolaires et adultes afin de permettre une découverte de ces métiers plus pratique et ludique et donc plus accessible.

Enfin, dans le cadre des Journées Nationales des Métiers d'Art, la FREMAA participera également au Salon « Maison et Décoration » de COLMAR avec un espace métiers d'art de plus de 300 m² et une trentaine de professionnels.

V. Salon du Patrimoine Culturel de PARIS.

Le Salon du Patrimoine Culturel se tient chaque année au Carrousel du Louvre à PARIS. Il réunit l'ensemble des acteurs du secteur du patrimoine (entreprises, associations, musées, structures...), ce rendez-vous est la référence nationale en matière d'héritage culturel.

Le salon génère d'importantes retombées économiques pour les entreprises de restauration-conservation du patrimoine. Près de 70 % des professionnels présents viennent de Province. La présence de stands régionaux représente un élément identitaire fort et un repère attractif pour le public.

Le participation du pôle Alsace à ce salon offre une véritable vitrine d'excellence pour l'Alsace au niveau national et international tant par la valorisation des savoir-faire régionaux que par le tourisme culturel. C'est un terrain privilégié pour développer des contacts professionnels en dehors de la région.

La FREMAA participe à ce salon depuis deux années consécutives.

Par ailleurs, le public amateur se montre particulièrement sensible à la culture alsacienne dans son ensemble, ce qui implique un travail approfondi avec le Comité Régional du Tourisme d'Alsace, afin d'être en mesure de proposer les métiers d'art comme attrait touristique.